

|                |             |                    |
|----------------|-------------|--------------------|
| <b>GROUPE</b>  | <b>4</b>    | <b>INSECTICIDE</b> |
| <b>GROUPES</b> | <b>3 12</b> | <b>FONGICIDES</b>  |

## **CRUISER MAXX<sup>®</sup> EXTREME POMME DE TERRE**

Traitement pour plantons

Suspension

USAGE AGRICOLE

Traitement pour plantons pour la suppression du rhizoctone brun et du chancre des tiges/stolons (*Rhizoctonia solani*), de la tache argentée (*Helminthosporium solani*), de la pourriture sèche fusarienne (*Fusarium* spp.) ainsi que des insectes dans les pommes de terre.

### **GARANTIE :**

Thiaméthoxame ..... 250 g/L

Fludioxonil..... 62,5 g/L

Difénoconazole ..... 123 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,073 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,024 % à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

N<sup>o</sup> D'HOMOLOGATION : **31024**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

### **Syngenta Canada inc.**

140 Research Lane, Research Park

Guelph, ON

N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## PREMIERS SOINS

**SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT**, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir un avis médical.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote particulier n'est connu en cas d'ingestion de ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

## PRÉCAUTIONS

### Précautions relatives à la sécurité :

1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS et des animaux domestiques.
2. Se laver les mains et la figure après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer.
3. Porter une combinaison par dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des lunettes de protection, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des

bottes pendant le mélange et le chargement du produit et une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des bottes pendant l'application. Les employés qui manipulent des plantons de pomme de terre traités ou qui travaillent avec de l'équipement de transfert des plantons de pomme de terre traités ou à proximité de cet équipement doivent porter une combinaison par dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, un masque anti-poussière, des lunettes à coque, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes.

4. NE PAS utiliser d'équipement de traitement en circuit ouvert pour traiter des plantons de pomme de terre. N'utiliser que de l'équipement de traitement en circuit fermé.
5. NE PAS utiliser d'équipement à cabine ouverte pour ensemercer des plantons de pomme de terre traités avec CRUISER MAXX® EXTREME POMME DE TERRE. N'utiliser que de l'équipement avec cabine fermée pour ensemercer les pommes de terre. Les travailleurs qui se trouvent en dehors de la cabine fermée doivent porter une combinaison par dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, un masque anti-poussière, des lunettes à coque, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes.
6. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale.
7. Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

Ce produit est TOXIQUE pour les abeilles, les arthropodes utiles et les organismes aquatiques. Les abeilles peuvent être exposées aux résidus de ce produit dans les fleurs, les feuilles, le pollen ou le nectar à la suite du traitement de semences.

Les semences traitées sont TOXIQUES pour les oiseaux et les petits animaux sauvages. Si des semences traitées sont renversées à l'extérieur ou exposées, elles doivent être enfouies dans le sol ou ramassées.

Ne pas utiliser de plantons traités à des fins d'alimentation humaine et animale.

## **ENTREPOSAGE**

La température de conservation idéale se situe entre 0 et 30 °C. Un gel et un dégel répétés de CRUISER MAXX EXTREME POMME DE TERRE n'affectera pas l'intégrité physique du produit. Si le produit gèle, le ramener à la température ambiante, puis s'assurer qu'il est bien mélangé avant de procéder à l'application.

## **DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## ÉLIMINATION DU CONTENANT :

### **BIDONS DE PLASTIQUE :**

#### **Contenants recyclables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **Contenant réutilisable :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

#### **Contenant à remplissages multiples :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)**

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CRUISER MAXX EXTREME POMME DE TERRE supprime (par ingestion) les insectes suceurs et broyeurs indiqués sur l'étiquette dans les pommes de terre. Ce produit supprime certaines maladies fongiques transmises par les semences de pommes de terre, y compris le chancre des tiges/stolons (*Rhizoctonia solani*), la tache argentée (*Helminthosporium solani*) et la pourriture sèche fusarienne (*Fusarium* spp., y compris les souches résistant au fludioxonil). CRUISER MAXX EXTREME POMMES DE TERRE assure également la répression du rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*). CRUISER MAXX EXTREME POMME DE TERRE ne supprime pas les maladies bactériennes présentes dans le planton.

CRUISER MAXX EXTREME POMME DE TERRE doit être employé dans le cadre d'une stratégie de lutte contre les maladies de la pomme de terre. Cette stratégie comprend l'utilisation de semences certifiées de haute qualité et l'emploi de techniques culturales comme la rotation des cultures, la récolte des tubercules au moment optimal pour limiter le développement des maladies, la manutention appropriée des tubercules en évitant les meurtrissures, la gestion et la désinfection de l'équipement et des aires d'entreposage afin de réduire la quantité d'inoculum présente, y compris le maintien de conditions appropriées dans l'entrepôt afin d'éliminer toute humidité ou condensation et, finalement, l'application du produit sur des plantons propres avec un système bien étalonné.

NOTA – Le traitement de semences fortement endommagées par la machinerie ou de semences de faible vigueur et de qualité inférieure peut se traduire par une réduction de la germination ou de la vigueur des semences et des jeunes plants. Comme la qualité de la semence et de son entreposage ne relèvent pas de Syngenta Canada inc., aucune garantie n'est offerte quant à la germination des plantons de pomme de terre.

## MODE D'EMPLOI

| POMMES DE TERRE   |  |
|-------------------|--|
| CULTURE           | Plantons de pommes de terre  |
| INSECTES/MALADIES | Doryphore de la pomme de terre<br>Pucerons (y compris le puceron vert du pêcher, le puceron de la pomme de terre, le puceron du nerprun et le puceron de la digitale)<br>Cicadelle de la pomme de terre<br>Rhizoctone brun (répression seulement) et chancre des tiges/stolons ( <i>Rhizoctonia solani</i> )*<br>Pourriture sèche fusarienne ( <i>Fusarium</i> spp. y compris les souches résistant au fludioxonil)<br>Tache argentée ( <i>Helminthosporium solani</i> )   |
| DOSE              | 20 mL/100 kg de semences   |
| REMARQUES         | Bien agiter ou mélanger avant d'utiliser.<br>Appliquer à l'aide d'un équipement standard de traitement de semences qui assure une couverture uniforme des semences. Une couverture inégale ou incomplète des semences pourrait ne pas donner le degré de suppression des maladies escompté.<br>Pour l'application, bien suivre les directives du fabricant de l'équipement de traitement des semences utilisé.<br>* CRUISER MAXX EXTREME POMMES DE TERRE doit être appliqué lorsque l'infestation par <i>Rhizoctonia</i> est de faible à modérée. Lorsque l'infection causée par <i>Rhizoctonia solani</i> est importante ou pour une suppression du rhizoctone brun, mélanger en cuve CRUISER MAXX EXTREME POMME DE TERRE et MAXIM® liquide PSP à une dose de 2,6 mL /100 kg de semences. |

Appliquer CRUISER MAXX EXTREME POMME DE TERRE sous la forme d'une bouillie aqueuse avec de l'équipement de traitement standard assurant une couverture uniforme des semences. Une couverture inégale ou incomplète des semences pourrait ne pas donner le degré de suppression des maladies et des insectes voulu. Bien mélanger la dose recommandée de CRUISER MAXX EXTREME POMME DE TERRE dans la quantité d'eau ou de produit d'association requise pour l'équipement utilisé et au taux de dilution prescrit. Pour l'application, suivre les directives du fabricant de l'équipement concernant l'utilisation et l'étalonnage de l'équipement.

Appliquer uniquement dans des endroits bien ventilés ou munis d'équipement d'extraction du brouillard de pulvérisation ou des poussières.

Les semences coupées sont particulièrement vulnérables aux excès d'humidité. Une humidité trop élevée provoquera la pourriture des semences. CRUISER MAXX EXTREME POMME DE TERRE a été conçu pour être appliqué avec de très faibles volumes de bouillie, tout en assurant une bonne couverture des tubercules et sans en causer la pourriture. Ne pas utiliser

de volume d'eau supplémentaire pour traiter les semences coupées.

Si les conditions du sol sont optimales, semer les pommes de terre immédiatement après l'application; toutefois, si l'on prévoit que le sol sera froid et humide dans les trois jours suivant l'application : a) attendre que les conditions soient favorables pour couper, traiter et semer ou b) couper, traiter et entreposer les pommes de terre. Les pommes de terre coupées, traitées et entreposées peuvent être traitées avec des poussières inertes pour favoriser la subérisation. Entreposer de façon appropriée jusqu'à ce que les conditions s'améliorent en s'assurant que de l'air frais d'une température appropriée (7-10 °C) circule dans les plantons coupés et que l'humidité relative est de 85-90 %. Une température supérieure à 10 °C favorise le développement de la pourriture molle dans les semences. Les plantons coupés et traités ne doivent pas être empilés sur plus de 1,8 m. Éviter d'entreposer les pommes de terre traitées pendant plus de deux semaines. Couvrir les plantons coupés et traités pendant le transport.

Éviter de soumettre des semences fortement germées à un traitement liquide.

N'effectuer AUCUN traitement subséquent avec du thiaméthoxame dans le sillon ou en application foliaire ou avec un autre insecticide du groupe 4 après avoir traité des plantons avec CRUISER MAXX EXTREME POMME DE TERRE.

NE PAS appliquer plus que 468 mL produit par hectare.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser à cette fin.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

### **Restrictions concernant les rotations**

Les champs traités peuvent être réensemencés immédiatement après la récolte ou dès que possible après la dernière application avec les cultures indiquées sur la présente étiquette ou avec du sorgho, du blé, de l'orge, du canola et des fruits à pépins. Les cultures-abri utilisées pour lutter contre l'érosion ou améliorer le sol pourront être ensemencées dès que possible après la dernière application. Toutefois, la culture-abri ne pourra servir à la paissance ni être récoltée pour l'alimentation humaine ou animale. Pour toutes les autres cultures, observer un délai de 120 jours avant de semer.

### **Recommandations pour la gestion de la résistance**

Gestion de la résistance, CRUISER MAXX EXTREME POMME DE TERRE contient un insecticide du groupe 4 (classe des néonicotinoïdes) ainsi que des fongicides des groupes 3 et 12. Toute population d'insectes et fongiques peut renfermer des individus naturellement résistants à CRUISER MAXX EXTREME POMME DE TERRE et à d'autres insecticides du groupe 4 ou des groupes 3 et 12. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides/insecticides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Comme il est impossible de prévoir si une résistance se développera, l'utilisation de ce produit doit être conforme aux stratégies de gestion de la résistance établies pour la culture et la région.

**Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides et aux fongicides :**

Dans la mesure du possible, alterner CRUISER MAXX EXTREME POMME DE TERRE avec des produits appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles. Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides et des fongicides provenant de groupes différents, si cet emploi est permis.

Utiliser les pesticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et qui envisagent la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique. Instaurer un programme de gestion intégrée des maladies qui aidera à maintenir les niveaux d'inoculum le plus bas possible de façon à réduire le risque que des isolats de *Fusarium* spp. résistants ne se développent. Il faut par exemple semer des plantons sains, éviter de cultiver des pommes de terre dans le même champ deux années de suite et maintenir de bonnes conditions hygiéniques dans les cellules d'entreposage.

Afin de limiter le plus possible le risque de développement d'une résistance chez les agents pathogènes visés par ce produit, ne pas utiliser CRUISER MAXX EXTREME POMME DE TERRE sur deux générations consécutives de semences.

Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou à l'adresse [www.syngenta.ca](http://www.syngenta.ca).

CRUISER MAXX® et MAXIM® sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.